

Université Grenoble Alpes

Une fusion lourde de conséquences

La création en 2016 de l'université Grenoble Alpes (UGA) par la fusion des trois universités antérieures a confirmé le rôle essentiel du comité technique et du CHSCT (pour la défense des personnels, souvent relégués au second plan des préoccupations lors des fusions-regroupements). Le processus de restructuration accélérée du site grenoblois – université fusionnée, Comue et instances de l'Idex – a en effet notoirement aggravé les conditions de travail des personnels et généré une désorganisation durable des services et des composantes confrontés à l'injonction de regroupement express (Idex oblige !) doublée de la nécessité de repenser l'organisation, les processus de travail, les règles communes.

Dans ce contexte, l'action des élus FSU au sein de ces instances a eu pour objectifs :

- d'identifier et faire reconnaître la dégradation des conditions de travail des personnels pour y mettre fin et pour que les mesures de protection des personnels soient prises. Le processus de fusion a été expertisé à la demande du CHSCT, une cellule RPS a été mise en place pour permettre des signalements rapides et un suivi des agents. Un protocole d'alerte des situations de harcèlement moral, sexuel et sexiste a été institué. Un lourd travail reste bien sûr à accomplir car les réponses de l'institution ne sont pas encore à la hauteur des enjeux et des besoins ;

- de défendre le principe du « mieux disant », pour tout ce qui concerne les conditions d'emploi, de rémunération (ex : critères d'attribution des primes, des PCA-PRP), les modalités d'attribution des CRCT, la durée du travail, etc., la fusion ayant révélé de fortes disparités entre les trois universités.

Ils ont mis à l'agenda la question de l'égalité femmes-hommes et œuvré pour que les indicateurs du bilan social de l'UGA intègrent la dimension du genre, tout comme ils ont dans le rapport du CHSCT mis en avant la dimension des risques psychosociaux, afin d'objectiver les situations de discrimination, d'isolement, de souffrance au travail, et de proposer des mesures adéquates.

L'université Grenoble Alpes est depuis 2017 soumise à un « plan de retour à l'équilibre » (sic) qui aggrave les conditions de travail de tous les personnels (et les conditions d'études) : nos élus bataillent au quotidien pour la fin des gels de poste et la « CDIisation » des personnels précaires.

Le nouveau regroupement, prévu à échéance de l'année 2020, de l'UGA, l'IEP, l'INPG et l'ESAG dans une « université intégrée » rend plus que jamais nécessaire la participation active d'élus SNESUP-FSU à ces instances.

La section SNESUP-FSU de l'université Grenoble Alpes